

## **AVIS PUBLIC**

### **CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRCVR), À L'EFFET QUE :

Une séance extraordinaire du Conseil est convoquée par les présentes, par madame Evelyne D'Avignon, directrice générale et greffière-trésorière, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le **jeudi 3 novembre 2022, à 16 h 00**, au siège social de la MRCVR situé au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville, Québec, J3G 0B7, laquelle sera tenue en présentiel.

Cette séance sera accessible au public mais ne sera pas l'objet d'une diffusion en direct, ni en différé.

Lors de cette séance seront pris en considération les sujets suivants :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Interventions de l'assistance
5. Affaires courantes
  - 5.1 Contrat de services professionnels dans le cadre d'un recours devant la Cour supérieure à l'encontre de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec et autres formalités
6. Clôture de la séance

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE TRENTE ET UNIÈME (31<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS D'OCTOBRE (10) DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

*(Signé)*  
Evelyne D'Avignon  
Directrice générale et greffière-trésorière